



EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 19 Juin 2025

L'an 2025 et le 19 juin à 18 heures 30 minutes, Les délégués du SIVOS de la Pointe du Diamant, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente de Boinville le Gaillard, sous la présidence de Jean-Louis FLORES, Président,

Présents : M. Jean-Louis FLORES Président,

Membres titulaires : Régis FRANCHI, Michèle MARTIN, Martial ALIX, Gilles QUINTON, Valérie HERKT.

Membres suppléants :

Membres suppléants (non votants) accompagnant leur membre titulaire : Thomas HAROUN

Excusé(s)

Membres titulaires : Jean-Paul PETIT,

Anne CABRIT qui a donné procuration à Martial ALIX.

A été nommé secrétaire : Michèle MARTIN

Date de la convocation : 13/06/2025

Nombre de votant :	Pour :	Contre :	Abstention :
7	7	0	0

DELIBERATION 08/2025
Tarifs ALSH 2025/2026 :

Monsieur le Président propose à l'assemblée d'augmenter les tarifs de l'ALSH en vigueur concernant l'année scolaire 2025/2026 soit :

• **Tarif journalier pour les mercredis et vacances scolaires :**

Tranche A : 17.16 €

Tranche B : 20.58 €

Tranche C : 24.68 €

Tranche D : 29.61 €

Familles Extérieures : 32.57 €

• **Tarif forfait semaine vacances scolaires :**

Tranche A : 51.47 €

Tranche B : 61.73 €

Tranche C : 74.04 €

Tranche D : 89.20 €

Familles Extérieures : 98.13 €

Ces tarifs seront utilisés à partir de septembre 2025 et jusqu'au
soit l'été 2026 inclus.

Il est rappelé que la pratique du quotient familial CAF est retenue pour définir les participations des familles aux activités du centre de loisirs organisées par la commune (Accueil de Loisirs).
Pour les enfants atteints d'allergie et qui ne peuvent consommer les repas proposés par le centre de loisirs (sur justificatif médical), il sera déduit 2 € du tarif de la journée.

• **Tarifs garderie périscolaire :**

Forfait 4 jours :

<u>Matin</u>	<u>Soir</u>	<u>Matin et Soir</u>	<u>Tranche</u>
74.09 €	90.55 €	123.48 €	A
76.27 €	93.22 €	129.66 €	B
81.68 €	99.86 €	136.13 €	C
85.76 €	104.85 €	142.96 €	D

Forfait 3 jours :

<u>Matin</u>	<u>Soir</u>	<u>Matin et Soir</u>	<u>Tranche</u>
57.63 €	74.09 €	106.99 €	A
60.49 €	77.79 €	113.53 €	B
63.51 €	81.68 €	117.91 €	C
66.68 €	85.76 €	123.84 €	D

Forfait occasionnel :

<u>Matin</u>	<u>Soir</u>	<u>Matin et Soir</u>	<u>Tranche</u>
8.23 €	9.86 €	16.40 €	A
8.43 €	10.34 €	17.24 €	B
9.04 €	10.87 €	18.11 €	C
9.32 €	11.39 €	19.01 €	D

Forfait transport scolaire + garderie :

<u>Soir</u>	<u>Tranche</u>
22.45 €	A
23.56 €	B
24.72 €	C
25.95 €	D

Une majoration de 15 € supplément pourra être appliqué en cas de retards répétés.



Aussi, les tranches de quotient familiale sont modifiées comme suit

Quotient Familial		
de	à	Tranche
0	578	A
579	950	B
951	1 500	C
1 500		D

Pour les familles qui ne souhaiteraient pas communiquer leur attestation de quotient familial de l'année scolaire concernée, il sera appliqué le tarif maximum.

Fait et délibéré au siège, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 25/06/2025
Le Président,
Jean-Louis FLORES.

SIVOS
POINTE DU DIAMANT

4, place du Prieuré
78660 Boinvilleville le Gaillard
Siret : 200 064 400 00019

Envoyé en préfecture le 01/07/2025

Reçu en préfecture le 01/07/2025

Publié le 01/07/2025



ID : 078-200064400-20250619-08_2025-DE